Documents à envoyer à : cabinet@martin.avocat.fr

📌 Informations juridiques et administratives

- Extrait Kbis à jour de la société cédante (ou pièce d'identité si entreprise individuelle)
- Statuts de la société (à jour)
- Pièce d'identité du représentant légal
- Contrat de bail commercial + avenants
- Dernier avis de taxe foncière
- Contrats en cours éventuellement transférés (ex : contrats fournisseurs, abonnements, franchise, etc.)

📈 Documents comptables et financiers

- Bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices
- Derniers relevés de chiffre d'affaires
- Inventaire du matériel et des stocks (si repris)
- Liste du personnel employé avec leurs contrats de travail et rémunérations (dernier bulletin et dernier bulletin du mois de décembre

📃 Documents spécifiques à l'activité

- Autorisations administratives (licence IV, autorisation sanitaire, etc.)
- Marques déposées, brevets, logiciels (le cas échéant)
- Diplômes
- Assurances en cours (RC Pro, multirisque, etc.)

🏢 Informations sur les locaux

- Attestation de superficie ou plans si disponibles
- Diagnostics techniques obligatoires (amiante, ERP, etc.)
- Règlement de copropriété si locaux sont en copropriété

✅ **Et pour l'acquéreur ?**

L'acquéreur devra également fournir certains documents (pièce d'identité, projet de statuts, attestation de financement, etc.), notamment en cas de création d'une société pour l'acquisition.